

HORAIRES DES MESSES :

Saint Laurent : dimanche à 9h30.

Sainte Bernadette : samedi à 18h30, dimanche à 11h et à 18h30.

En semaine à Sainte Bernadette : mardi et jeudi à 8h ; vendredi à 18h30.

TEMPS DE PRIÈRE

Adoration continue à Saint Laurent. <https://adorationcontinueannecy.fr/#chapelle>

Adoration à Sainte Bernadette : du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.

Chapelet : tous les mercredis à 14h30 à Sainte Bernadette

Renouveau charismatique : chaque lundi de 15h30 à 16h30 à Saint Laurent

INTENTIONS DES MESSES DU 14 AU 20 FÉVRIER

Samedi 14 février 18h30 à Ste Bernadette

René CAVAZZA et familles – Pierre QUINARD – Gabriel MAGNIN

Dimanche 15 février 9h30 à St Laurent

*Christiane VIVIAND – Alice CHALLAMEL – Yves LARUAZ – Bernard LAVOREL
Laurence GARCIA – Amélie Jacqueline GUERIN – Jean-Jacques LE GOFF
Jacques METRAL – Blanche DECONFIN – Odile PATOUT – Annick LESTAVE
Clotilde ARTIGLIA – Simonne TERRIER – Bernard PERROUX – Alain SANNER
Gorbo-Eduardo CARDINALE – Manuel SAN-JOAQUIN – Alice CANTENOT
Marie-Françoise FINANCE – Marie JACQUEMOUD-COLLET*

11h à Ste Bernadette

*Hélène MAILLET – Clémence et Marcel MUGNIER – Sonja RUZICKA
Suzanne CONTAT et sa fille – Marie-Hélène MONTJEAN*

18h30 à Ste Bernadette

Défunts de la paroisse

Mardi 17 février 8h à Ste Bernadette

En remerciement de grâces reçues

Jeudi 19 février 8h à Ste Bernadette

Colette ROCHET

Vendredi 20 février 18h30 à Ste Bernadette

Messe pour la paix

Paroisse Le Christ Ressuscité entre lac et colline
39, avenue d'Albigny - 74000 ANNECY; www.pcr74.fr

Accueil paroissial :

A Saint Laurent (04 50 23 00 93) : samedi de 9h à 11h.

A Sainte Bernadette (04 50 23 02 45) : du mardi au samedi de 9h à 11h.

Père Michel TOURNADE : 06 86 89 65 44 – Père David AHOSSINOU : 07 44 20 70 83

EAP : pour contacter l'équipe d'animation pastorale : eap@pcr74.fr



Dimanche 15 février 2026
6^e dimanche du temps ordinaire
Année A

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 17-37)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

« Vous avez appris dans la Loi qu'il a été dit... Eh bien moi je vous dis ... »

Qu'est-ce que cela veut dire ? La Loi est, pour les croyants de la première Alliance, un don de Dieu pour que l'humanité vive de sa vie. Rien ne peut être au-dessus d'elle puisqu'elle vient de Dieu. Qui est donc Jésus pour reprendre le contenu de la Loi ? Serait-il Dieu ? On comprend bien pourquoi les pharisiens ne peuvent accepter le discours de Jésus.

Mais reconnaissons que, deux mille ans plus tard, une interrogation demeure : qui peut vivre l'Évangile tel que nous l'entendons ce dimanche ? En effet qui n'a jamais été en colère ? Qui n'a jamais regardé un homme ou une femme avec convoitise ? Qui n'a jamais éprouvé de l'amertume envers quelqu'un ? L'observation de la Loi est déjà difficile à vivre, qui est alors inclus dans la perfection évangélique que désigne Jésus ?

À en croire Jésus, nous passerons tous en jugement. Or, le jugement, le voici : celui qui fait la vérité vient à la lumière, pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en union avec Dieu (Jean 3).

La Bonne Nouvelle de ce dimanche est que nous devenons tous, grâce à la parole de Jésus, des hors-la-loi. La vertu de cette Bonne nouvelle est de nous faire sortir du clivage entre bons et mauvais, entre sachants et ignorants... toute créature n'a d'autre choix que de s'en remettre à la grâce de Dieu afin d'être aimée et de vivre de sa vie. La perfection morale, considérée comme le marchepied du salut, est définitivement abandonnée par Jésus. Faire la vérité sur ses intentions mauvaises et s'en remettre à la grâce de Dieu est le vrai chemin de la sainteté, bien différent et plus vertueux que celui de la perfection.

Père Vincent GRILLET

BAPTÊMES**À St Laurent**

Samedi 14 février à 11h : Émile BERTHOD

Dimanche 15 février à 15h : Joséphine de CHAULIAC

À Ste Bernadette

Dimanche 22 février à 12h : Augustin DEFRAINE

Pour les baptêmes et les mariages, une permanence uniquement téléphonique a lieu tous les lundis au 04 50 23 02 45 de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h pour renseignements et suivi des dossiers.

SÉPULTURES**À St Laurent**, nous avons célébré l'à Dieu de

Marie-Françoise FINANCE, 86 ans, Résidence La Cour, mercredi 11 février

Marie JACQUEMOUD-COLLET, 82 ans, 15 Allée Jean Monnet, vendredi 13 février

À Ste Bernadette, nous avons célébré l'à Dieu de

Marie-Hélène MONTJEAN, 92 ans, 2 Rue Dupanloup, mardi 10 février

Nous assurons les familles de notre sympathie et de nos prières

LA SALLE DU PREMIER PAS vous accueille à Sainte Bernadette avant et après les messes. Vos intentions de prière déposées seront portées au moment de l'offertoire à la messe de 11h.

Vous pourrez y trouver, notamment, le livre du mois « *Le château de ma mère* », de Marcel PAGNOL, en poche (7,90 €).

LES OUVRIERS DE LA PAROLE reprendront leurs échanges le dimanche 22 février à 10h25, au café du curé.

LE CAFÉ DU CURÉ rouvrira ses portes le mardi 24 février.

COLLECTE DE CARÊME les **28 février et 1^{er} mars** :

Produits d'hygiène homme, femme, enfants et denrées alimentaires non périssables, pour Solidarité sans Frontière.

TEMPS DU CARÊME**MERCREDI DES CENDRES****18 février**Messes à **10h** à Saint Laurent ; **18h30** à Sainte Bernadette**CONFESSIONS****À compter du mois de mars**, les confessions pourront avoir lieu :

- les dimanches 8, 15 et 22 mars de 17h à 19h30 en salle Jean XXIII ;
- lors de la journée du pardon, le samedi 14 mars de 9h à 12h ;
- lors de créneaux sur rendez-vous, après inscriptions sur un tableau dédié, mis en place à l'entrée de l'église comme les années précédentes.

Sans oublier les possibilités habituelles :

- à l'issue des messes de semaine à Sainte Bernadette ;
- dans les autres paroisses, par exemple le samedi matin à Notre-Dame de Liesse de 9h à 11h.

CHEMIN DE CROIX

Tous les vendredis à 15h à Sainte Bernadette, du 27 février au 27 mars.

Le vendredi 3 avril, à 15h à Saint Laurent.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES du 7 au 12 avril.

Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 28 février, sur le site du diocèse.

En cas de difficulté, contacter pelerinage@diocese-annecy.fr